

Redoublement L1 droit / Conseil

Par **Tonnie**, le 19/03/2019 à 08:51

Salut,

Comme vous avez pu le voir au titre je souhaite redoubler ma première année de droit mais je ne suis pas un "branleur" ou autre, je vais essayer de vous expliquer ma situation de la manière la plus compréhensible qu'il soit.

Alors voilà à la fin de ma terminale, (ES) je ne savais toujours pas vers où me tourner plus tard, j'aimais beaucoup le métier de steward parce que l'on parle beaucoup anglais et que j'adorais ça (j'ai le diplôme du Cambridge First English), mais le problème c'est que les écoles étaient payantes, je suis aller donc voir le CIO, c'est un centre où il y 'a des conseillers d'orientations (pire erreur de ma vie au passage) pour vraiment en savoir plus sur le métiers, la conseillère avec qui j'avais pris rendez-vous m'avais bien fait comprendre que c'était un métier très risqué dû au fait qu'ils licenciaient énormément dans ce domaine, et puis je m'étais rendu compte que ce n'étais pas la voie vers où je devais être finalement.

J'ai donc discuté avec ma conseillère, lui ai montré mes notes du bac, et elle m'avait dit que je pouvais "viser plus loin" et elle m'a donc orienté vers une licence de gestion (management international) une licence de gestion avec exclusivement des cours en anglais, c'était une formation ,nouvelle propre à ma fac (TOURS), elle a vu que j'avais de bonnes notes au bac, sur des matières qui correspondait à la licence en question, (18 math, 17 SES, 20 science po...) je l'ai écouté et dès les premiers cours je SAVAIS que ce n'étais pas pour moi. J'ai attendu jusqu'au partiels pour me faire une vraie idée de la formation et je n'étais toujours pas convaincu, j'ai quand même validé mon semestre (sans avoir jamais révisé, j'allais à tous les cours je ne connaissais pas bien le fonctionnement de la fac et j'ai une bonne mémoire auditive).

A l'issue de ce désastre mental, oui parce que j'étais plutôt un "bon élève" (14 de moyenne gen) et le fait de me voir aussi désintéressé à l'école en générale me faisait super mal, pour moi le travail est très important surtout que je viens des "quartiers" pas fréquentable de ma ville donc je me dois de fournir des efforts plus conséquents que les autres.

Enfin bref, je me suis renseigné, j'ai fait des recherches, j'ai regardé des videos etc pour vraiment savoir vers quelle filière je devrais plutôt me réorienter, je n'ai pas voulu attendre l'année parce que je ne voulais pas repasser par parcoursup/APB. La licence de géographie m'avait grave intéressé puis après au vu des débouchés je me suis rendue compte que ce n'étais pas mon truc, alors j'ai finalement décidé de suivre la filière du droit, beaucoup de mes "amis" m'ont poussé à ne pas le faire, " t'es un fou " " t'y arrivera jamais" mais têtu comme je suis je ne l'ai ai pas écouté et j'ai décidé de quand mm poursuivre cette filière, des les premières matières j'étais vraiment CONTENT, j'aimais vraiment ce que j'apprenais (surtout le droit civil) et j'ai déjà un projet professionnel que j'envisage de faire (magistrat ou notaire).

Mais le problème c'est que je n'ai pas pu acquérir les bases méthodologiques, que les autres ont vu au premier semestre qui sont propres à mon université.

je préférerais redoubler ma première année de droit pour vraiment repartir à 0, et apprendre vraiment en mm temps que les autres, mais je ne sais pas si c'est une bonne idée, si c'est le bon choix, je sais que le redoublement en première année surtout, à la fac n'est pas bien grave car " elle est faite pour ça" mais j'y suis quand même réticent, néanmoins je me sens toujours mal moralement due au fait que je me tape des mauvaises notes (2/20 droit constit commentaire d'arrêt, j'en ai évidemment jamais fait, 10,5/20 droit civil c'était des questions de cours et je devais mentionner aussi la structure d'un arrêt, jamais fait aussi.) alors que faire ?

Je sais que c'était super long mais j'avais vraiment besoin de vous expliquer ma situation j'ai besoin de conseil, merci à tous ceux qui auront pris le temps de lire mon message :-)

Respectueusement.

Par **LouisDD**, le **20/03/2019 à 07:23**

Salut

Ne vous inquiétez pas ce n'est pas si long, en plus c'est structuré et agréable de vous lire !
Ça me donne envie de vous aider à fond !!!

Vous me faites par certains aspects penser à moi (têtu, mémoire auditive, passion du droit...)...

Je pense qu'au regard de votre profil, si vous pouviez passer directement en L2 ce serait mieux.

Je m'explique :

La L1 c'est du tri sélectif, on veut écrémer, voir ceux qui en veulent. On tente aussi d'apporter les bases méthodologiques (plus que les bases juridiques enfin ça dépend de la maquette de cours ahah). Mais cette base c'est un travail du juriste de longue haleine : n'allez pas croire qu'un étudiant de L1 en fin d'année va maîtriser parfaitement la méthodologie du commentaire d'arrêt, ou de la dissertation, (du cas pratique, quoique ce dernier est quand même plus bête et méchant). Personnellement je pense avoir eu les bases tôt ce qui m'a toujours permis d'être parmi les meilleurs, mais c'est essentiellement depuis la L2 que je me sens vraiment à l'aise, du fait que depuis cette année ci j'épluche les revues, je lis donc des commentaires d'arrêts à tout va, j'ai pu lire également bcp de cas pratique, dissertation et discuter autour d'eux sur ce forum... enfin bref la méthodologie c'est une expérience qui se construit sur plusieurs années.

Il peut y avoir un retard méthodologique, mais il est minime à mon sens : les autres en un semestre n'ont pas lu des milliers d'arrêts, pratiqué des centaines de consultations juridiques, ni même élaboré une dissertation tous les jours...

Ce que je veux vous faire comprendre c'est que si vous pensez avoir les capacités pour comprendre les cours, mais que vous vous sentez juste un peu faible méthodologiquement, passez en année supérieure, il est toujours temps de bosser la méthodologie tant que le reste (connaissance etc) suit.

Pour ce qui sont des notes démoralisantes c'est sûr ça se comprends, j'étais moi aussi

habitué aux notes extrêmement haute au lycée, mais j'ai su être content de prendre un 11 à ma première colle, n'avoir « que » tant de moyenne générale, ne pas valider une matière avec un 5 coefficient 6, le même coefficient mais un semestre après avec un 7... c'est ça aussi la joie de la fac, c'est d'apprendre à relativiser, malgré ces taches (qui n'en sont finalement même pas) on passe en année supérieure, on vit avec et même qu'on réussit l'année d'après !

En plus vous avez un/des projets professionnels ! Le droit vous plaît, vous arrivez à vous projeter dans d'éventuels métiers... autant essayer de se donner à fond pour passer ?

Nous avons ici une rubrique méthodologie, le commentaire d'arrêt et le cas pratique ont été remis à jours très récemment, profitez en !

N'hésitez pas à nous poser des questions, à cibler plus vos attentes, vos difficultés !

Et bon courage, bonne continuation, avec une telle détermination et obstination vous réussirez !

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2019** à **07:33**

Bonjour

Ma réponse sera également assez longue [smile3]

Tout d'abord, je tiens à saluer votre persévérance. Cela prouve que vous avez une forte personnalité et un mental d'acier.

Sans compter que vous êtes quelqu'un de sérieux.

Si vous conservez ces qualités vous pourrez aller jusqu'au bout de votre projet.

Ensuite, je souhaite revenir sur la conseillère d'orientation. En un rendez-vous, elle ne peut pas connaître votre personnalité.

La seule chose dont elle dispose est votre dossier scolaire, elle va alors très logiquement vérifier les filières qui correspondent le plus à vos notes. De plus, son conseil n'était pas si mauvais car si vous lui avez dit que vous aimiez l'anglais, elle vous a logiquement proposer une filière où les cours avaient lieu en anglais.

Enfin, vous avez raison de vouloir redoubler car effectivement la première années est faite pour acquérir la méthodologie.

Et au vu de vos résultats, vous n'aurez de toute façon pas le choix, car il vous sera presque impossible de rattraper ce 2 en droit constitutionnel qui est l'une des matières les plus importantes avec l'introduction au droit.

Vous devriez vous renseigner s'il y a pas du tutorat dans votre fac. Cela vous permettrait de rattraper un peu votre retard.

Pour conclure, le redoublement sera bénéfique pour vous car vous allez repartir sur une base propre.

Cela dit, mettez le paquet pour valider le plus de matières du second semestre.

Vous pouvez parfaitement valider les matières non juridiques.

Je tiens de nouveau à saluer votre courage et votre détermination.

Par **Tonnie**, le **20/03/2019** à **08:24**

Je vous remercie de m'avoir répondu aussi rapidement, je vous en suis tellement reconnaissant car je n'ai personne à qui parler sur ce sujet étant donné qu'aucun de mes proches, n'a fait du droit, merci pour vos messages encourageants, ils me confirment sur mon choix initial, je vais redoubler mais essayer de valider un max de matières non juridiques.

Bonne journée à vous !

P.S : excusez moi pour les éventuelles fautes d'orthographe que j'ai pu faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2019** à **09:49**

De rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions ou tout simplement pour nous donner de vos nouvelles.

Par **LouisDD**, le **20/03/2019** à **10:33**

Re

Effectivement n'hésitez pas à nous tenir au courant, ça nous fera grand plaisir !

Par **Tonnie**, le **20/03/2019** à **11:19**

Oui, je le ferais, merci encore

Par **Karre**, le **31/01/2021** à **02:23**

Bonjour,

Je suis étudiante en L1 Droit à Metz, et je voulais parler à quelqu'un de ma situation plus que critique :

Je suis arrivée à la fac en octobre, soit plus d'un mois et demi après tout le monde, et arrivée en France j'ai tout de suite été confinée. Je ne suis allée à la fac que 3 jours. Depuis, j'étudie en distanciel.

Les notes que j'ai pour l'instant du premier semestre sont catastrophiques: un 5 de moyenne

en méthodologie par exemple... Un 12/20 en histoire des institutions publiques et le pire dans tout ça, je n'ai pas pu assister à l'examen d'anglais car je n'étais pas encore correctement inscrite à la fac à ce moment là et je n'étais même pas au courant car en contact avec personne. J'ai peur de ne pas être admise aux rattrapages ou encore d'être défaillante ou je ne sais quoi. J'ai eu une bonne scolarité, avec 20/20 à l'oral et l'écrit de français du baccalauréat, j'ai passé mon baccalauréat scientifique en septembre (à l'étranger pas de contrôle continu) et j'ai eu une mention très bien. Arriver en retard à la fac et avoir ce genre de résultats, en plus du fait que les étudiants ne sont pas très compréhensifs et dans une idée de concurrence, ça m'a vraiment bouleversé. Je n'arrive pas à me dire que je suis au bord du redoublement. J'ai l'impression que ce dernier est inévitable avec mon 5 en méthodologie et encore, la note d'introduction au droit sera sûrement aussi horrible...

Je suis totalement démoralisée je n'ai même plus envie de travailler, je passe mes journées à regarder mes cours sans les lire, je n'ai plus aucune volonté alors que j'avais l'ambition de peut être devenir huissier ou notaire un jour. Je veux poursuivre une licence en droit/droit du common law à Nancy, mais j'ai peur qu'en redoublant cette année, une double licence sera encore pire...

La fac m'a vraiment anéantie, s'il vous plaît j'aimerais savoir ce que vous pensez de ma situation,

Pensez-vous que le redoublement peut-être évité ? Avez vous des conseils à me donner ? Et surtout, ais je une chance dans l'avenir à être acceptée dans un Master avec un début de scolarité à la fac aussi horrible.

Merci beaucoup,

Désolée de la longueur..

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/01/2021** à **09:44**

Bonjour

[quote]

Pensez-vous que le redoublement peut-être évité ?

[/quote]

Il n' y a aucune honte à redoubler. C'est au contraire l'occasion de pouvoir progresser.

Un redoublement ne vous empêchera pas d'accéder au Master.

D'autant plus que ce redoublement absolument pas due à un manque de travail de votre part, mais à un mélange entre les circonstances dont vous êtes arrivés à la fac (en cours de route) et au contexte sanitaire.

Ne vous embêtez pas à aller en licence common law. Cela n'aurait aucun intérêt sauf si vous avez pour ambition de partir étudier dans un pays anglo-saxon.

Enfin, il vous reste encore les rattrapages et le second semestre pour rectifier le tir.

Il ne faut surtout pas baisser les bras.

Et je répète qu'il n'y a aucune honte à redoubler.

Par **Karre**, le **31/01/2021** à **10:03**

Bonjour

Merci pour votre réponse,

Oui j'aimerais aller étudier dans un pays anglo saxon, d'autant plus qu'il semblerait qu'une double licence est peut-être plus intéressante pour un master qu'une licence normale ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/01/2021** à **11:14**

[quote]

double licence est peut-être plus intéressante pour un master qu'une licence normale ?

[/quote]

Pas du tout ! Il faut que votre double licence soit justifié par un projet professionnel.

Par **Karre**, le **31/01/2021** à **12:29**

Bonjour,

C'est à dire ? Car effectivement je suis quasiment bilingue, et j'aimerais poursuivre mes études à l'étranger. Je voulais travailler à l'étranger plus tard. Mais bon, avec ce début de L1...

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/01/2021** à **14:13**

Ah ben dans ce cas, il est effectivement judicieux pour vous de poursuivre en double licence common law !

Par **Karre**, le **31/01/2021** à **14:26**

Bonjour,

Merci de vos réponses si rapides

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/02/2021** à **07:50**

De rien ! N'hésitez pas à revenir sur le forum su vous d'autres questions.

Bonne continuation.